

Réaménagement du gouvernement: Le DCA invite les nouveaux ministres à donner le meilleur d'eux-mêmes

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 04 JUILLET 2023

1376

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

POLITIQUE



Macky Sall

Je ne serai pas candidat mais...



Exposition économique et commerciale sino-africaine : Les représentants africains impressionnés veulent se mettre au pas !



Remaniement du gouvernement de transition : L'APCI-AG salue l'initiative



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

25 Juin
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

10

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

663 178 Vaccinations incomplètes

3 877 865 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 151

Guéris

32 332

Décès

743

dont 00 fait l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.23



UNE

Macky Sall : Je ne serai pas candidat mais...

P.5

BREVES

Remaniement du gouvernement de transition : L'APCI-AG salue l'initiative

P.13

Remaniement gouvernemental : Yèrèwolo exprime sa fierté envers Wadidié Founé Coulibaly

P.13

Remaniement ministériel : Le RPM attend la nouvelle équipe à la tâche

P.14

Kati : Des enquêtes ouvertes suite au meurtre prémédité d'un jeune de 39 ans

P.14

Fête de l'Eid El-Kebir : Le président du CNJ présente ses vœux au ministre Mossa

Ag Attaher

P.15

Mali- Russie : Moscou réaffirme son soutien à Bamako

P.15

ACTUALITES

Forum de Bamako sur les semences certifiées : Pour l'amélioration de la production agricole !

P.18

Minusma : C'est la fin !

P.19

Communiqué de presse : Un partenariat réussi continuera à faire briller l'or pour le Mali

P.21

POLITIQUE

Remaniement ministériel : La classe politique souhaite voir les nouveaux ministres à l'œuvre

P.23

Réaménagement du gouvernement : Le DCA invite les nouveaux ministres à donner le meilleur d'eux-mêmes

P.25

Retrait de la Minusma au Mali : Moussa Marra communique

P.26

Organisation du scrutin référendaire : Le coup de maître de l'AIGE

P.28

CULTURE ET SOCIETE

Recrudescence des accidents de circulation : Et si chacun se remettait en cause ?

P.29

INTERNATIONAL

Exposition économique et commerciale sino-africaine : Les représentants africains impressionnés veulent se mettre au pas !

P.30

Transition burkinabè : Le président change une partie du commandement militaire

P.31

SPORT

CAN U23 Maroc : La CAF dévoile son meilleur onze de la phase de groupes

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

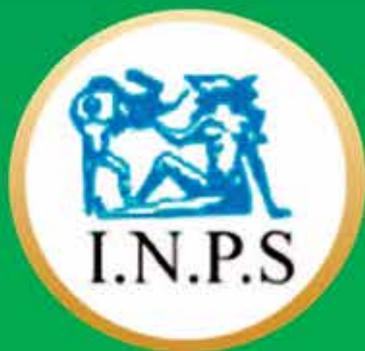
• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Macky Sall Je ne serai pas candidat mais...

Il avait promis de s'exprimer après la fête de Tabaski pour dire s'il allait briguer ou non un nouveau mandat à la tête du Sénégal. Il a tenu parole. Ainsi, dans une allocution à la nation hier nuit 3 juillet 2023, le président sénégalais Macky Sall a créé la surprise, la joie, la déception ou l'émotion dans le pays en annonçant qu'il ne se présenterait pas comme candidat aux prochaines élections présidentielles. Cette décision inattendue pour beaucoup a suscité des réactions et des spéculations sur l'avenir politique du Sénégal.

Grand seigneur préférant la voie de l'honneur aux lustres et privilèges du

pouvoir, le président Macky Sall qui se veut plus Homme d'Etat que de pouvoir proclame « **Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchie est de ne pas être candidat à la prochaine élection du 25 février 2024. Et cela, même si la constitution m'en donne le droit. En effet, depuis la révision constitutionnelle de 2016, le débat juridique a été définitivement tranché par la décision du Conseil Constitutionnel n°1-C-2016 du 12 février 2016. Mais le Sénégal dépasse ma personne et il est rempli de leaders également capables de pousser le pays vers l'urgence. Contrairement donc aux**

rumeurs qui m'attribuaient une nouvelle ambition présidentielle, je voudrais dire que j'ai une claire conscience et mémoire de ce que j'ai dit, écrit et répété ici et ailleurs, c'est-à-dire que le mandat de 2019 était mon second et dernier mandat. C'est cela que j'avais dit et c'est cela que je réaffirme ce soir. J'ai un profond respect pour les Sénégalais et les Sénégalaises qui m'ont lu et entendu. J'ai un code d'honneur et un sens de la responsabilité historique qui me commandent de préserver ma dignité et ma parole ».

Mais à écouter le président Sall, ne pas être candidat à l'élection présidentielle de 2024 ne signifie absolument pas une renonciation à exercer ses prérogatives constitutionnelles jusqu'au dernier jour de son mandat : « **D'ici la transmission du pouvoir**



au futur président de la République, in shallah, le 2 avril 2024, j'assumerai avec responsabilité et fermeté toutes les charges qui incombent à ma fonction. En vertu du mandat que vous m'avez confié et en étroite cohérence avec mon serment constitutionnel, je continuerai de consacrer toutes mes forces à défendre, sans failles, les institutions constitutionnelles de la République, le respect des décisions de justice, l'intégrité du territoire, la protection des personnes et des biens ».

Ce développement, nous semble-t-il, pourrait indiquer la prochaine arrestation de Ousmane Sonko à moins que celui-ci renonce à défier la justice et à exercer les voies recours qui lui sont ouvertes. D'ailleurs Macky Sall se veut plus clair sur cette question

« Je redis avec fermeté que les auteurs, les commanditaires, les complices répondront de leurs actes inqualifiables devant la justice. En attendant, les enquêtes se poursuivent. Nous ferons toute la lumière sur ces événements et sur les forces occultes qui veulent ébranler notre pays. Pour ma part, j'affirme ici que je ne transigerai pas avec des fossoyeurs de la nation, de l'État, de la République. Ce serait trahir mon serment constitutionnel. C'est le Sénégal qui se lève tôt, qui travaille dur toute la journée et qui se couche tard qui est ainsi atteint ».

Puis le président Sall d'en appeler à la responsabilité, à la solidarité « **qui nous empêchera de traduire nos désaccords, nos dissonances**

dans des violences meurtrières, justement parce que nous aurons su nous abreuver dans les sources démocratiques, morales, spirituelles et culturelles du grand peuple sénégalais. Cette solidarité, mes chers compatriotes, c'est celle qui poussera chaque individu à développer les comportements qui ne menacent pas l'avenir de notre nation. Cette solidarité enfin, c'est celle qui fera de chacun, de chacune de nous, une digue contre la violence ».

Cette décision, Macky assure l'avoir prise malgré son bilan positif à la tête de l'Etat « **Nous n'avons cessé de relever les défis liés au développement économique et social. Nous avons un bilan qui amène nos adversaires, même**

ceux parmi les plus virulents, à reconnaître que nous avons fait progresser le Sénégal ».

Et aussi sans doute, dans la volonté d'être digne de ses prédécesseurs « **Je rends ici un hommage à mes prédécesseurs, les présidents Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et Abdoulaye Wade dont les parcours sont, bien sûr, différents mais qui ont contribué chacun à construire l'image de ce Sénégal démocratique qu'il faut perpétuer. Je ne saurai faire moins.**

Le président Macky Sall a lui-même justifié sa sage et historique décision en affirmant que son objectif principal était de garantir la stabilité et la continuité démocratique du Sénégal. Il a souligné qu'après deux mandats à la tête du pays, il était temps pour une nouvelle génération de dirigeants de prendre le relais et de contribuer au développement du pays. Le président Sall a également déclaré qu'il souhaitait se concentrer sur la consolidation des réalisations de son administration et sur la construction d'institutions solides pour assurer la prospérité future du Sénégal.

Cette annonce a été accueillie avec une certaine surprise, car Macky Sall avait précédemment soupçonné d'envisager de se présenter pour un troisième mandat. Cependant, il a affirmé qu'après avoir pris en compte les opinions et les aspirations du peuple sénégalais, ainsi que les recomman-

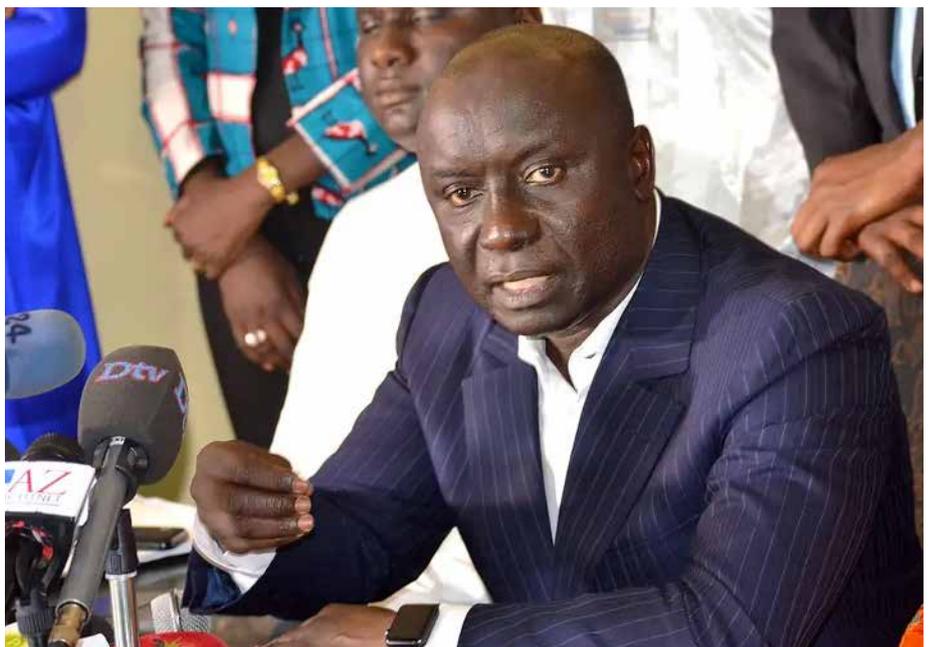
dations d'éminents leaders politiques et sociaux, il avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat présidentiel.

Les réactions à cette annonce ont été mitigées. Certains saluent la décision de Macky Sall comme un geste de respect envers les principes démocratiques et la limitation des mandats présidentiels. Ils soulignent que cela ouvre la voie à une transition pacifique du pouvoir et à une alternance politique saine au Sénégal. D'autres, cependant, expriment leur déception, estimant que le président Sall aurait pu continuer à apporter des changements positifs au pays s'il avait choisi de se représenter.

Les implications de cette décision pour l'avenir politique du Sénégal restent incertaines. Les spéculations vont bon train sur celui qui pourrait être le prochain candidat présidentiel de la coalition au pouvoir, Benno Bokk Yakaar. Certains noms circulent déjà,

mais il est encore trop tôt pour prédire avec certitude qui sera le successeur de Macky Sall. Du côté de l'opposition, en plus de son rival Ousmane Sonko dont le sort reste incertain, Idrissa Seck avait déjà annoncé sa candidature lorsqu'il a annoncé sa rupture avec le Président Macky. Il convient de rappeler qu'Idrissa Seck est arrivé en deuxième position lors des dernières élections, devant Sonko. Alors qu'à la veille de cette adresse à la nation du président Macky, Ousmane Sonko avait lui aussi fait une adresse à ses concitoyens sur plusieurs plateformes. Il avait fixé un rendez-vous à ses concitoyens pour se dresser devant Macky, si jamais il annonçait sa candidature, comme le soupçonnaient de nombreux observateurs politiques. Aminata Touré, alias Mimi, anciennement ministre de la Justice puis première ministre de Macky, abandonnée en plein vol par ce dernier, est aussi dans le starting-block.

■ Moctar Sow



■ mountagatall



Respect Président Sall ! Je voudrais dire que j'ai une claire conscience et mémoire de ce que j'ai dit, écrit et répété ici et ailleurs, c'est-à-dire que le mandat de 2019 était mon second et dernier mandat. C'est cela que j'avais dit et c'est cela que je réaffirme ce soir.

Respect Monsieur le Président !

« Mes cher(e)s compatriotes, ma décision longuement et mûrement réfléchi est de ne pas être candidat à la prochaine élection du 25 février 2024. Et cela, même si la constitution m'en donne le droit.

Contrairement donc aux rumeurs qui m'attribuaient une nouvelle ambition présidentielle, je voudrais dire que j'ai une claire conscience et mémoire de ce que j'ai dit, écrit et répété ici et ailleurs, c'est-à-dire que le mandat de 2019 était mon second et dernier mandat. C'est cela que j'avais dit et c'est cela que je réaffirme ce soir. J'ai un profond respect pour les Sénégalais et les Sénégalaises qui m'ont lu et entendu. J'ai un code d'honneur et un sens de la responsabilité historique qui me commandent de préserver ma dignité et ma parole ».

MACKY SALL PRÉSIDENT DU SÉNÉGAL
ADRESSE A LA NATION _ 03 JUILLET 2023

■ Jeune Afrique



Qatar Airways assure désormais en son nom les vols entre le Maroc et le Qatar, avec Marrakech en plus de Casablanca, sans que l'accord de partage de codes avec Royal Air Maroc ne soit remis en question.



■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a eu, ce vendredi 30 juin 2023, un entretien téléphonique avec Son Homologue du Mozambique, Son Excellence Madame Vêronica Macano, sur le retrait de la Minusma du Mali. La République du Mozambique est un membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



■ Ondek



RECORD : Cristiano Ronaldo obtient un record du monde Guinness après être devenu le premier joueur masculin à 200 sélections internationales. AUCUN MADRILÈNE NE PASSERA SANS ÉCRIRE FÉLICITATIONS #Ondek



Mali Actu



Les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations U23 (CAN U23) se sont déroulées avec les qualifications de l'Égypte, de la Guinée, du Maroc et du Mali.



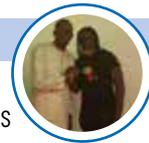
Kounafoni 24



• Bourama Sissoko froidement Assassiné à Kati hier soir
 Va en paix mon frère que la terre te soit légère.
 Qu'allah fasse que la lumière soit faite sur ton assassinat lâche et barbare.
 C'est vraiment triste



NIANG TV



Urgent : les FAMA sont en train de terroriser les terroristes dans la zone de Leré et dans le Gourma depuis hier. A l'instant les frappes ciblées continuent pour détruire des bases terroristes.

Kati 24



Des frappes aériennes ciblées des Forces Armées Maliennes dans la zone de Lere durant plusieurs heures ce jour 3/07/23; plusieurs GAT neutralisés selon des sources locales.



MALI KANU



Vu sur FIGARO DU MALI
 Permettez qu'au nom des populations déplacées du fait de la crise et installées à Bko et alentours et au mien propre, de donner témoignage des actions de solidarité menées par le Ministre Diarra durant les années passées à la tête de son département. En effet, pendant les nombreuses visites effectuées sur les différents Sites, l'Imam Diarra a été l'infatigable pèlerin de la solidarité du Gouvernement. L'inauguration de forages, la dotation d'équipement, de nourriture, de médicaments ainsi que la réalisation des AGR (Activités Génératrices de Revenus) ont redonné le sourire et l'espoir à ces populations meurtries.
 Les jours de fête de Tabaski et de Ramadan passés en compagnie des déplacés sur leur Site en disent long de l'amour et de la considération que cet humble Imam porte à ces populations. Merci Mr le ministre et que Dieu vous bénisse et apporte la paix dans notre pays.
 Général Cissé Ismaila logeur des déplacés de Senou et Diallakoro.





Au nom du Cadre Stratégique Permanent (CSP-PSD) rassemblant en son sein les Mouvements signataires de l'APR issu du Processus d'Alger (CMA et PF), nous avons ce jour eu un entretien avec l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali S.E Igor Gromyko.

Les échanges sur un ensemble de points d'actualité et d'inquiétudes ont été très productifs et rassurant.



Justice Mali Justice



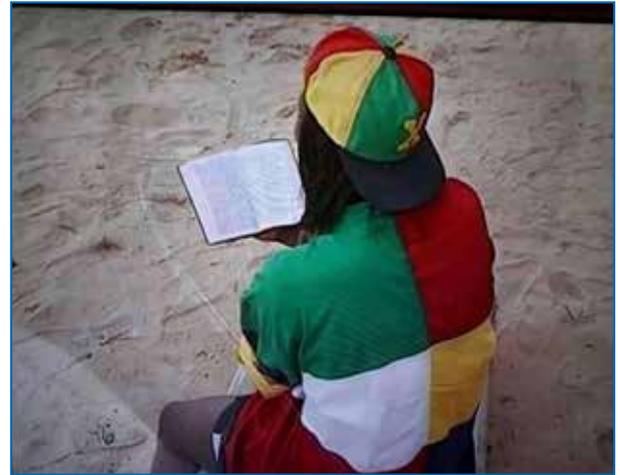
Au lieu de les inciter à créer des entreprises, ils les encouragent à acheter des voitures de luxe.

Alpha Blondy



Le jeune marche plus vite, mais le vieux connaît le chemin.... Il sait que l'herbe ne pousse jamais sur la route où tout le monde passe et que parfois prendre du recul c'est justement prendre de l'élan.

Sur la route tu rencontreras chaque jour des millions de masques mais très peu de visages.... Reste toi-même et garde la foi quoi qu'il arrive!!



Gouvernement du Mali



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a reçu en audience, ce vendredi 30 juin 2023, Son Excellence Monsieur El Haoues Riache, Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire au Mali.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Ministre DIOP et le Diplomate Algérien d'aborder plusieurs questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun, singulièrement les perspectives de l'Accord pour la paix et la réconciliation dans un contexte de retrait de la MINUSMA ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale dans ses volets transport aérien, cadre juridique et assistance humanitaire.

S'agissant de la question spécifique de l'Accord pour la paix, le Ministre a réaffirmé la volonté du Gouvernement du Mali à faire avancer sa mise en œuvre, dans un esprit de pragmatisme et de créativité impliquant toutes les Parties prenantes en vue de transcender les difficultés et d'ouvrir la voie à la reprise des travaux du Comité de Suivi de l'Accord. A cet égard, il a salué les efforts de l'Algérie, chef de file de la médiation internationale, visant le rapprochement des positions entre les différentes Parties, tout en exprimant la disponibilité et l'engagement du Gouvernement à jouer toute sa partition en vue du rétablissement de la paix et de la cohésion nationale.

Les deux Personnalités ont révélé que seuls le dialogue et la discussion autour d'une table sont source de solutions pour instaurer la paix et promouvoir le vivre ensemble.

En outre, ils ont réaffirmé leur engagement à poursuivre leurs efforts pour renforcer le cadre de dialogue de haut niveau tant sur des questions bilatérales que multilatérales.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



COSCLCCP

Faladiè Sema Rue 844 Porte: 355 BPE: 805 Bamako Mali.

Email: cosclccp@gmail.com Tél: 20201830

AVIS DE RECRUTEMENT :

La Coalition des Organisations de la Société Civile pour la Lutte contre la Corruption et la Pauvreté (COSCLCCP), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Mobilisation de la Société Civile Malienne pour les Dénonciations de la Corruption (PAMOSCD) dans les 19 régions du Mali et le District de Bamako sur financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), recrute :

- **1 Coordinateur :**
- **Profil des candidats :** Être titulaire d'au moins d'une maîtrise en droit, science politique, économie, gestion, statistiques, sociologie, anthropologie et toutes autres disciplines similaires
- **3 Experts chargés de la vérification/qualification des cas de corruption**
- **Profil des candidats :** Être titulaire d'au moins une maîtrise en droit, science politique, économie, gestion, statistiques, sociologie, anthropologie et toutes autres disciplines similaires
- **Tâches des experts**
 - Apporter un appui technique aux points focaux de la coalition
 - Recevoir des cas de corruption dénoncés
 - Vérifier et qualifier les cas de corruption
 - Alimenter la plateforme de lutte contre la corruption avec des cas qualifiés de corruption
 - Participer au suivi du traitement des cas qualifiés de corruption
 - Elaborer et présenter un rapport d'activité selon la fréquence d'analyse et qualification des cas de corruption.

Les experts et le Coordinateur doivent répondre aux critères suivants :

- Disposer d'une bonne connaissance du cadre juridique et institutionnel de la prévention et lutte contre la corruption au Mali
- Disposer d'une bonne expérience en matière de dénonciation des cas de corruption
- Disposer d'une bonne connaissance sur la vérification/qualification des cas de corruption
- Disposer de trois (3) ans d'expériences dans le domaine de la prévention et de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite
- Être titulaire d'au moins une maîtrise en droit, science politique, économie, gestion, statistiques, sociologie, anthropologie et toutes autres disciplines similaires
- Disponibilité à travailler sous pression.

- **Et 1 comptable**

Profil des candidats : Diplôme universitaire minimum Bac+4 dans un domaine relevant du secteur concerné (**comptabilité, économie, etc.**). La connaissance des logiciels comptables TomPro, SAARI, etc est obligatoire avec au moins 3 ans d'expériences professionnelles.

Les contrats sont à durée déterminée sur 1 an avec 3 mois d'essai et le lieu d'affectation est dans le District de Bamako. A la discrétion du Partenaire Technique et financier, le contrat pourra être renouvelé.

Le dossier de candidature comprend :

- Un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles pertinentes en lien avec le poste incluant les noms et contacts de deux (02) personnes de référence (4 pages maximum)
- Les diplômes, certificats et attestations justifiant des compétences et expériences requises ;
- Une lettre de motivation.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard, le vendredi 07 Juillet 2023 à 12 heures au siège de la COSCLCCP, S/C ONG AFAD à Bamako : **Faladié Séma Rue 844 Porte 355 En face de la Grande Mosquée près de la Tour de l'Afrique.**

Tél : 20 20 18 30. Email : cosclccp@gmail.com

Bamako, le 30 Juin 2023

Le Vice-Président

Ahmed Sékou DIALLO



Remaniement du gouvernement de transition : L'APCI-AG salue l'initiative



COMMUNIQUÉ



Suite à la publication du décret concernant le remaniement ministériel du gouvernement de transition, l'Alliance Panafricaine pour la Consolidation des Idéaux d'Assimi GOITA (APCI-AG) a publié un communiqué pour féliciter les plus hautes autorités.

Dans leur correspondance, rendue publique le 2 juillet 2023, l'APCI-AG s'est réjouie de la discrétion entourant cette nomination. «Les Maliens, bien que surpris, sont enfin heureux de constater qu'ils vivent dans un véritable État, sans aucune fuite», ont souligné les partisans de l'Alliance. Ils ont également salué cette reconfiguration du gouvernement qui, selon eux, correspond parfaitement à l'opinion de la majorité des Maliens, même si elle n'est pas exprimée ouvertement.

Dans le même plaidoyer, l'APCI-AG a affirmé : «Le Mali dont rêvent nos compatriotes est une nation où les individus sont choisis non pas en fonction de leur appartenance à un clan ou à un groupe, mais en fonction de leurs compétences professionnelles et personnelles. Ce «nouveau gouvernement» en est la preuve suffisante.»

En conclusion, l'APCI-AG a déclaré que «la transition en cours, dirigée par les autorités panafricaines, est la meilleure chose qui soit arrivée à notre pays.» C'est dans cet esprit que l'alliance a félicité les nouveaux ministres tout en les encourageant à s'investir pleinement dans leur travail pour une refondation réussie.

Siguéta Salimata DEMBELE

Remaniement gouvernemental : Yèrèwolo exprime sa fierté envers Wadidié Founé Coulibaly



COMMUNIQUÉ N°011/2023/YDR

Yèrèwolo Debout sur les Remparts a suivi avec attention la lecture du décret N°2023-0363/PT-RM du 1er juillet 2023 relatif à la composition du Gouvernement.

YEREWOLO prend acte du contenu de ce décret portant remaniement de certains membres du Gouvernement parmi lesquels la Camarade WADIDJE FOUNÉ COULIBALY.

YEREWOLO se dit fier de sa Camarade en mission qui a servi avec honneur et dignité la Patrie.

YEREWOLO félicite les nouveaux membres nommés et leur souhaite une bonne mission au service de la nation.

Enfin, YEREWOLO remercie le Président de la Transition pour la confiance accordée et prie pour une transition réussie.

Pour ta prospérité !

Fidèle à ton destin !

Debout sur les remparts!

Bamako, le 03 juillet 2023

Le Porte-parole général

Siriki KOUYATE

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "



Kati : Des enquêtes ouvertes suite au meurtre prémédité d'un jeune de 39 ans



A la fois entrepreneur et interprète, un jeune nommé Boureima Djomassi Sissoko, marié et père de quatre (4) enfants est sorti saint et sauf de chez lui avant d'être retrouvé assassiné dans sa propre voiture, le jeudi 29 juin dernier, dans le cercle de Kati, une localité située à une quinzaine de kilomètres de Bamako, capitale du Mali.

A lors qu'il n'avait visiblement rien comme maladie, le père défunt a été finalement retrouvé tué par balle dans sa propre voiture. Des sources sûres, il ressort que l'évènement a eu lieu derrière le Lycée Mamby Sidibé de Kati, et précisément dans la zone de recasement de Kati-Koko plateau appelée "Malaisie ATT bougou". Le corps sans vie du jeune homme a été, à la surprise de plus d'un, trouvé dans la voiture de marque Toyota dont l'immatriculation est BQ 0344 M2. Sur la base de certaines précisions, l'acte criminel s'est produit courant le jeudi 29 juin 2023 aux environs de 14 heures. C'est-à-dire dans l'après-midi de la journée inoubliable et de tristesse pour les amis, parents, les enfants et l'épouse de la victime. Des témoignages annoncent que des coups de feu ont été entendus à la même heure (aux environs de 14H) indiquée en provenance du lieu du drame. Certaines sources affirment avoir vu, avant le déroulement de l'acte abominable, la voiture de la victime s'arrêtée dans la zone. Mais le monde a été surpris, quelques heures après, des images annonçant l'assassinat du jeune de 39 ans sur les réseaux sociaux. Doit-on parler d'un acte de terrorisme ? Du banditisme ? ou d'un geste de vengeance contre la victime ? En tout état de cause, de nombreuses questions ne cessent de tarauder l'esprit des uns et des autres. C'est qui est sûr, dit-on, c'est que son corps gisait avec une trace de balle dans le cou et du sang tachant le boubou bazin violet de l'incriminé. Aussi, apprend-on, le sang quasiment coagulé était visible sur le corps de la victime ainsi que la voiture Toyota à bord de laquelle le jeune se trouvait. Des indices qui laissent simplement dire que la mort du sieur Boureima Diomassi remontait à environ 2 heures du temps. Aussi surnommé « Djon » par certains, le jeune père de quatre (4) enfants s'en est ainsi allé. Selon d'autres informations, le défunt travaillait dans une zone minière se trouvant dans la région de Kayes. Se fiant toujours aux mêmes sources, l'enterrement de la victime a eu lieu, le dimanche 2 juillet dernier, à Kati-Coura, dans sa grande famille. Pour mettre toute la lumière sur ce

Remaniement ministériel : Le RPM attend la nouvelle équipe à la tâche



Le Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, a procédé ce samedi à un remaniement partiel du gouvernement. Plusieurs portefeuilles sont concernés par ce changement. Les départements clés, tels que les ministères de la Défense, des Affaires étrangères, de la justice, des finances, restent inchangés.

Dans ce nouveau gouvernement, il y a eu quatre permutations. Mossa Ag Attaher auparavant ministre de la Jeunesse, des sports, chargé de l'instruction civique, devient ministre des Maliens établis à l'étranger et de l'intégration africaine. Alhamdou Ag Ilyène qui occupait précédemment ce portefeuille est désormais chargé de la Communication de l'économie numérique et de la modernisation de l'administration. Youba Ba qui était au poste de ministre délégué, chargé de l'élevage et de la pêche, devient ministre de l'Élevage et de la pêche. Et enfin Amadou Keita qui était à la tête de l'Enseignement supérieur, se retrouve aux Mines.

Tous les ministres issus du Mouvement du 5 juin rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) ont été débarqués du gouvernement à l'exception d'Ibrahim Ikassa Maiga et du PM Choguel Kokalla Maiga. Douze nouveaux ministres. Ce réaménagement a connu l'arrivée de 12 nouveaux ministres. Parmi eux, colonel Assa Badiou Touré qui prend le portefeuille de la santé et du développement social. Le ministère des mines, de l'énergie et de l'eau qui était occupé a été scindé en deux portefeuilles ministériels. Mme Bintou Camara occupe le ministère de l'énergie et de l'eau. Amadou Keita anciennement ministre de l'enseignement supérieur prend la tête du ministère des mines. Le Rassemblement pour le Mali (RPM) a pris connaissance de ce nouveau gouvernement. Mais l'ancien parti au pouvoir jugera cette équipe après l'accomplissement des tâches, affirme son porte-parole Sékou Niamé Bathily. Pour lui, ce nouvel attelage doit avoir pour mission principale l'organisation des élections présidentielles de 2024.

Sékou Niamé Bathily porte-parole du RPM.

dossier étrange chez la famille Sissoko, des enquêtes restent ouvertes par les éléments du commissariat de police de Kati-Coura (ex-commissariat du 1er Arrondissement de Kati), selon nos sources.

Mamadou Diarra / Source : LE PAYS

Remaniement du gouvernement de transition : L'APCI-AG salue l'initiative



Le Conseil national de la Jeunesse (CNJ) respecte la tradition. Le jeudi le 29 juin dernier, une délégation de l'organisation nationale des jeunes du Mali conduite par son président Habib Dakouo a été reçue par le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction Citoyenne, M. Mossa Ag Attaher. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la présentation des vœux du CNJ au chef du département de tutelle à l'occasion de l'Eid El-kebir (Fête de TABASKI).

Conduite par son président, Habib Dakouo, une délégation du Conseil National de la Jeunesse du Mali a rendu visite, le jeudi au ministre Mossa Ag Attaher au département de la Jeunesse et des Sports pour lui présenter ses vœux de bonne fête de l'Eid El-kebir (Fête de TABASKI). C'était en présence des membres du bureau du conseil national et des membres du Cabinet du département de la Jeunesse et des Sports. Au cours de cette rencontre, le président du Conseil National de la Jeunesse du Mali, M. Habib Dakouo a exprimé, au nom de l'ensemble de son bureau et de la Jeunesse malienne, les meilleurs vœux de bonne fête de l'Eid Al-Adha au ministre Mossa Ag Attaher. Il l'a, par ailleurs, félicité pour les actions entreprises en faveur de la jeunesse malienne. En outre, le président Dakouo a aussi exprimé sa gratitude envers le chef du département de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction Citoyenne, « pour sa disponibilité et son attachement à la jeunesse en toutes circonstances, tout en émettant des vœux de solidarité et d'unité pour la jeunesse malienne ».

Aussi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher a saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude envers le président du CNJ et tous les membres présents pour leur constante initiative. Ensuite, il leur avait signifié sa reconnaissance avant de les féliciter et remercier pour leur fidélité constante à lui rendre visite à chaque fête depuis deux ans. Par ailleurs, Le ministre Mossa Ag Attaher a profité de l'occasion pour renouveler sa confiance et sa disponibilité envers le CNJ. M. Mossa Ag Attaher n'a pas manqué d'occasion pour exprimer sa reconnaissance envers le CNJ pour sa mobilisation remarquable en réponse à l'appel du président de la transition, ainsi que leur engagement dans la promotion du projet de constitution et leur contribution inestimable lors du vote massif en faveur du OUI.

Faut-il rappeler qu'à 48 heures après cette rencontre, le ministre

Mali- Russie : Moscou réaffirme son soutien à Bamako



Le chef de la diplomatie russe a renouvelé son « soutien indéfectible » au Mali lors d'un entretien téléphonique avec son homologue malien juste après l'annonce du retrait de la mission de l'ONU (Minusma) dans le pays, selon un communiqué publié, le vendredi 30 juin dernier, par le ministère malien des affaires étrangères.

En effet, Sergueï Lavrov a « renouvelé le soutien indéfectible de son pays en faveur du Mali tant dans le domaine militaro-technique qu'en matière d'assistance humanitaire et économique », peu après l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution mettant un terme à la Minusma. De son côté, Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères, a assuré que « le gouvernement du Mali prendra toutes les dispositions utiles pour un retrait ordonné et sécurisé des Casques bleus dans un délai le plus court possible », ajoute le communiqué. La résolution, adoptée à l'unanimité des 15 membres du Conseil de sécurité, indique que les Casques bleus cesseront leurs opérations dès le 1er juillet (samedi) pour se concentrer sur l'organisation de leur départ, « avec l'objectif de terminer ce processus d'ici le 31 décembre 2023 ». Le 16 juin dernier, Abdoulaye Diop, lors d'un discours devant le Conseil de sécurité à New York, avait demandé le retrait sans délai de la Minusma, dénonçant « son échec ». La mission, qui compte une dizaine de bases réparties sur le territoire, avait été créée en 2013 pour aider à stabiliser un Etat menacé d'effondrement sous la poussée jihadiste, protéger les civils, contribuer à l'effort de paix et défendre les droits humains. Le ministre Diop a par ailleurs exprimé sa solidarité avec la Russie « dont la stabilité est essentielle pour la paix et la sécurité internationale ».

Source : L'Aube

Monsieur Mossa Ag ATTAHER, précédemment à la tête du département de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction Citoyenne s'est vu son décret de nomination abrogé. Il a été remplacé par M. Abdoul Kassoum Ibrahim Fomba. Cependant, le ministre Mossa Ag Attaher a été quant à lui permuté au département des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine.

Ibrahim Djittaye / Source : LE PAYS

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.

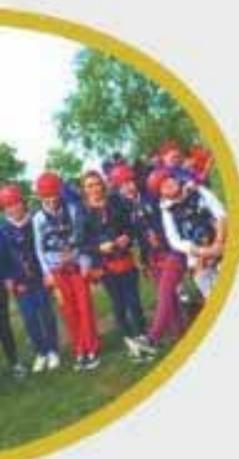


Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription :
300 000 FCFA

Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023

MADE IN
BRITAIN





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Forum de Bamako sur les semences certifiées : Pour l'amélioration de la production agricole !

Les rideaux sont tombés sur la 1ère édition du Forum de Bamako sur les semences certifiées, couplée à la 11ème édition de la bourse aux semences, qui s'est déroulée au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). La cérémonie était présidée par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Étaient présents le président de l'Association Semencière du Mali, Drissa Coulibaly, le gouverneur du District de Bamako, le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), ainsi que des représentants des interprofessions des professions agricoles. Le thème retenu pour cette édition était la relance économique par les semences certifiées.

L'objectif de cette première édition était de sensibiliser les producteurs agricoles et tous

les acteurs du monde rural sur l'importance des semences de qualité pour améliorer notre production agricole. Pendant trois jours, les activités ont inclus des expositions, des conférences-débats, des panels et un concours pour les jeunes porteurs de projets agricoles. Les recommandations issues de ces travaux pourront certainement contribuer à une véritable résolution des problèmes du secteur semencier. Les semences sélectionnées et certifiées constituent le premier facteur de production qui permet la diffusion et le transfert de toutes les innovations technologiques agricoles. Les semences sélectionnées et certifiées contribuent à une augmentation du rendement agricole de l'ordre de 35 à 40%. Elles améliorent non seulement la productivité et la production, mais assurent également la pérennité des espèces végétales. Il est donc

important de créer les conditions favorables à la production, à la commercialisation et à l'utilisation des semences certifiées pour nos producteurs au Mali.

Le Président de l'Association Semencière du Mali (ASSEMA), Drissa Coulibaly, a déclaré que ce forum est un espace de rencontre annuel pour l'industrie semencière de l'agriculture en général, et en particulier pour la filière semencière. «Nous continuons à recevoir l'adhésion de nouvelles sociétés et coopératives semencières étatiques qui ont pour vocation de contribuer au développement de l'agriculture à travers la multiplication, le développement et la politique des semences au Mali. Actuellement, la filière compte plus de 78 membres actifs, composés de sociétés, d'entreprises coopératives et d'ONG locales, qui constituent la grande faïtière de l'ASSEMA. Je tiens à souligner l'ouverture de l'ASSEMA à tous les partenaires potentiels ayant la même vocation que l'ASSEMA, c'est-à-dire contribuer au développement des semences au Mali, afin de faciliter l'accès au monde rural en général et aux petits producteurs en particulier. «L'objectif principal de cette première édition est de relancer l'économie à travers l'utilisation de semences certifiées, tout en garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'ensemble de la popu-



lation malienne. Cette initiative est d'autant plus importante dans un contexte marqué par les effets du changement climatique et les problèmes d'insécurité, qui ont particulièrement touché les principales zones de production agricole ces dernières années, entraînant des conséquences néfastes sur la production agricole nationale.

Le ministre du Développement Rural, Modibo Keita, a expliqué que pour pratiquer l'agriculture, il est essentiel de disposer de terres, d'eau, de soleil, de ressources humaines et d'intrants. Parmi ces intrants, les semences jouent un rôle primordial. En effet, avoir de bonnes semences signifie réussir son agriculture à hauteur de 40%. Dans un contexte où nous sommes confrontés à une concurrence de produits similaires importés de l'extérieur, il est donc crucial de tout mettre en œuvre pour que nos semences puissent résister à cette concurrence.

Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a souligné que l'organisation de cette première édition du forum des semences s'inscrit dans le processus de promotion de la filière et des acteurs de semences. Parmi les réalisations de la filière, il a mentionné l'élaboration et la validation de la politique semencière, la création de plusieurs coopératives semencières, la commercialisation d'une grande quantité de semences par le secteur privé, le renforcement des capacités d'élaboration des semences pour la certification, ainsi que la formation des acteurs. Il a jugé essentiel que les exploitants agricoles puissent utiliser des semences certifiées dans leurs exploitations, car cela permettra d'améliorer considérablement la production et la productivité agricoles, et de réaliser l'un des objectifs majeurs des autorités, à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

■ Ibrahim Sanogo

Minusma : C'est la fin !

Le conseil de sécurité a adopté, le vendredi 30 juin 2023, une résolution pour mettre fin au mandat de la Minusma. L'ONU répond ainsi à une demande des autorités maliennes qui avaient demandé le retrait sans délai de la mission onusienne. Les casques bleus s'apprêtent donc à quitter notre pays après dix ans de présences. L'échec de la Minusma est constaté à l'heure du bilan.

En effet, dès le 1er juillet 2023 la Minusma devra mettre fin à toutes ses activités pour se consacrer aux efforts qu'exige son retrait total à la fin du 31 décembre 2023, avec cependant la possibilité de protéger les civils à proximité de leurs camps jusqu'à la fin du mois de septembre.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) a été créée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, du 25 avril 2013, pour appuyer le processus politique et effectuer un certain nombre de tâches d'ordre sécuritaire. Le Conseil de sécurité a demandé à la Minusma d'aider les autorités de transition maliennes à stabiliser le pays et à appliquer la feuille de route pour la transition.

Le Conseil a décidé d'axer le mandat de la Minusma sur des tâches prioritaires telles que la sécurité, stabilisation et protection des civils, l'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale, ainsi qu'à l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays, à la reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion et la protection des droits de l'homme, et à l'aide humanitaire. A cet effet, elle a créé 10 bases dans différentes régions depuis 2013.

La Minusma était la plus grande mission de paix déployé par l'ONU dans le monde en terme de moyens et hommes avec un effectif de 13 300 soldats et 2000 policiers mobilisés par 55 pays contributeurs et doté d'une impressionnante armada de guerre (avion, hélicoptères, engins blindés et drones). Elle était

aussi la plus coûteuse de l'ONU sur le plan financier avec (1,2 milliard de dollars par an), elle est « l'opération de paix où les Casques bleus ont payé le plus lourd tribut, avec plus de 200 soldats tués dans l'accomplissement de leur mission », avait déclaré le chef de la mission...

L'ÉCHEC D'UNE MISSION

Alors comment comprendre que malgré une telle débauche de moyens, elle n'a pas pu ou su accomplir ses missions et quitte le pays sur un constat d'échec patent ?

Ce échec n'est pas une surprise tant les mandats successifs de la Minusma n'étaient pas adaptés à la situation sur le terrain car ne permettent pas à la mission d'intervenir alors que des populations civiles innocentes fassent l'objet d'attaques barbares de la part de groupes armés qui souvent se déplacent en grand nombre malgré la présence des avions et drones des Nations Unies. Des villages entiers, notamment Ogossagou, Sobane Da, Ganganfani ont été détruits et leurs populations massacrées sous le nez des soldats onusiens.

Pire pendant la présence de la Minusma : le terrorisme a étendu son spectre ravageur à d'autres pays (Burkina Faso, Niger), charriant au quotidien des morts, des blessés, des réfugiés et des personnes déplacées. Les attaques sont devenues fréquentes, plus meurtrières, et plus audacieuses, puisque de plus en plus les terroristes s'en prennent aux forces de défense et de sécurité elles-mêmes jusque dans leurs casernes.



Il faut préciser que la Minusma est la neuvième mission avec un mandat de protection des civils. Elle est autorisée à prendre tous les moyens nécessaires pour assurer la protection des civils immédiatement menacés de violences physiques. Cette responsabilité s'entend comme complémentaire de celle de l'État hôte, qui a la responsabilité première de la protection de sa propre population.

Pour toutes ces raisons et face à l'inertie de la mission la population malienne a exprimé sa colère et réclamé son départ. A Bamako et plusieurs localités de l'intérieur, des manifestations devenaient fréquentes pour exiger le retrait de ces soldats envoyés sur notre sol. Selon plusieurs associations de la société civile, la Minusma est à la base de l'insécurité qui sévit au Mali. Et certains accusent même la force onusienne de complicité avec certains groupes armés. Et des voix se font entendre à travers le pays pour porter des accusations contre la Minusma.

Par ailleurs, les Autorités ont porté à plusieurs occasions de nombreuses réserves pour adapter les moyens de la mission aux réalités du terrain (qui n'ont pas été prises en compte) lors des renouvellements de mandat.

Ainsi lors de la réunion consacrée au renouvellement du mandat de la Minusma devant le Conseil de sécurité, le 13 juin 2022, Abdo-

oulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait demandé à ce que la nature de la Minusma soit adaptée pour mieux protéger les populations : « Dans cette perspective, il est indispensable de mieux définir et articuler la notion de protection des civils dans un contexte de guerre asymétrique. Il y a lieu de clarifier contre qui on veut protéger les populations, sachant que la menace principale provient des groupes armés terroristes. Comment la Minusma peut-elle protéger les populations si elle n'est en mesure de faire face à la menace ?

Dans ce contexte, le mandat de la Minusma doit obligatoirement prendre en compte la montée en puissance des forces de défense et de sécurité du Mali, qui sont désormais en première ligne face aux groupes terroristes ».

L'autre pomme de discorde entre l'ONU et notre pays concerne la libre circulation de la Minusma sur le territoire national. A ce sujet, l'Ambassadeur Représentant permanent au Nations-Unies, M. Konfouro a réitéré la « ferme opposition » des autorités de la transition quant à la liberté de mouvement de la Minusma dans l'exécution de son mandat dans le domaine des droits de l'homme. Le Mali a toujours coopéré de bonne foi avec la force onusienne depuis sa mise en place en 2013, a-t-il affirmé. Toutefois, pour des impératifs de respect de la souveraineté du

Mali, de coordination et de sécurité, les « mouvements de la Minusma ne peuvent se faire qu'avec l'accord des autorités compétentes maliennes », a-t-il déclaré. Le Mali « n'est pas en mesure de garantir la liberté » de mouvement pour des enquêtes de la Minusma sans l'accord préalable du Gouvernement, a-t-il poursuivi. Par conséquent, le Mali « n'entend pas exécuter ces dispositions », malgré leur adoption par le Conseil de sécurité.

En tout état de cause, le Gouvernement du Mali estime que les enquêtes sur les allégations de violations des droits de l'homme relèvent de la responsabilité principale des autorités maliennes. La Minusma a vocation à leur apporter l'assistance nécessaire à cet égard. Elle n'a pas vocation à se substituer au Gouvernement du Mali ! a insisté M. Konfouro.

Avec ce retrait la Minusma a montré des limites inhérentes aux mandats de stabilisation. La fin de la Minusma tournera certainement aussi la page des imposantes opérations multidimensionnelles de stabilisation, alors que l'ONU est de plus en plus confrontée au risque d'une marginalisation politique et d'une remise en cause des normes libérales qu'elle a traditionnellement promues.

Mémé Sanogo
Source : L'Aube

BARRICK

Listed on NYSE : GOLD • TSX : ABX
www.barrick.com

The Value of Partnerships



Communiqué de presse : Un partenariat réussi continuera à faire briller l'or pour le Mali

Barrick Gold Corporation (NYSE:GOLD) (TSX:ABX) – Le partenariat de 26 ans entre Barrick (anciennement Randgold) et l'État du Mali a fait de l'industrie minière aurifère du pays un leader mondial bien positionné pour une plus grande croissance, a déclaré aujourd'hui Mark Bristow, PDG de la Société.

S'exprimant lors d'un point de presse, Bristow a déclaré que le complexe Loulo-Gouinkoto, l'un des dix premiers producteurs d'or au monde, était la plus grande entreprise en termes de valeur d'entreprise de toute l'Afrique de l'Ouest. Ensemble avec la mine de Morila, le complexe a contribué à hauteur de \$9.3 milliards à l'économie malienne et a représenté entre 5 et 10% du PIB du pays au cours des dix dernières années. Loulo-Gouinkoto est l'un des plus gros contribuables et employeurs du Mali, avec une main-d'œuvre de quelque 7,000 personnes, dont 97% sont des maliens. Pendant la durée de vie du complexe, l'État a bénéficié de plus de 70% des retombées économiques qu'il a générées.

« Nous continuons à investir dans l'avenir de Loulo-Gouinkoto. Une exploration perfor-

mante a contribué à faire plus que remplacer les onces que nous exploitons en permettant d'identifier de nouvelles opportunités de croissance susceptibles de déboucher sur la prochaine génération de découvertes majeures dans la zone de Loulo. La nouvelle mine souterraine de Gouinkoto – la troisième du complexe – a aménagé ses premières stations d'abattage et l'élargissement de « Yaléa South » est en avance sur les prévisions, » a déclaré Bristow.

« Nous prévoyons que le complexe sera un contribuable majeur à l'économie malienne dans les années à venir. La réalisation de cette vision nécessitera un engagement continu en faveur d'un partenariat mutuellement bénéfique qui nous a menés ci-loin et a apporté des avantages soutenus à toutes les parties prenantes, y compris les citoyens du pays. »

Conformément à la politique globale d'approvisionnement local de Barrick, les fournisseurs maliens ont totalisé 74% des achats du complexe, soit \$298 millions, au cours du premier semestre de cette année.

En ce qui concerne les opérations de Loulo-Gouinkoto, Bristow a déclaré que le complexe continuait d'enregistrer de bons résultats et qu'il était en bonne voie pour atteindre ses objectifs de production pour l'année en cours. La sécurité de ses travailleurs reste au centre de ses préoccupations et il n'y a eu aucun accident avec arrêt de travail au cours du dernier trimestre.

Dans le cadre de la transition de Barrick vers les énergies renouvelables, le complexe procède à l'extension de ses installations d'énergie solaire et son système de stockage de batteries de 40MW. Le projet alimente déjà le micro-réseau de la mine à hauteur de 10MW et sa deuxième phase devrait être mise en service bien avant la date d'achèvement prévue pour la fin de l'année 2024.

Renseignements

Relations avec les investisseurs et les Médias

Kathy du Plessis

+44 20 7557 7738

Email: barrick@dpapr.com

Site Internet: www.barrick.com

Directeur Régional du Groupe

Afrique de l'Ouest

Mahamadou Samaké

+223 66 75 61 36

Directeur des opérations pour l'Afrique de l'Ouest et l'Arabie Saoudite

Chiaka Berthe

+223 66 74 75 88



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Remaniement ministériel : La classe politique souhaite voir les nouveaux ministres à l'œuvre

Le Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, a procédé samedi dernier à un remaniement partiel du gouvernement. Plusieurs portefeuilles ont été affectés par ce changement. Les ministères clés tels que la Défense, les Affaires étrangères, la Justice et les Finances restent inchangés. Au total, une dizaine de portefeuilles ont été remis en jeu. Interrogé par nos confrères de studiotamani.com, le porte-parole du RPM souhaite voir les nouveaux ministres à l'œuvre.

Dans ce nouveau gouvernement, il y a eu quatre permutations. Mossa Ag Attaher, précédemment ministre de la Jeunesse, des Sports et chargé de l'instruction civique, devient ministre des Maliens établis à l'étranger et de l'intégration africaine. Alhamdou Ag Ilyène, qui occupait auparavant ce portefeuille, est désormais chargé de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'administration.

Youba Ba, qui était ministre délégué chargé de l'Élevage et de la Pêche, devient ministre de l'Élevage et de la Pêche. Et enfin, Amadou Keita, qui était à la tête de l'Enseignement supérieur, se retrouve aux Mines.

Tous les ministres issus du Mouvement du 5 juin, Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), ont été écartés du gouvernement, à l'exception d'Ibrahim Ikassa Maiga et du Premier ministre Choguel Kokalla Maiga.

Ce réaménagement a vu l'arrivée de 12 nouveaux ministres. Parmi eux, le Colonel Assa Badiallo Touré prend en charge le ministère de la Santé et du Développement social.

Le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau a été scindé en deux portefeuilles ministériels. Mme Bintou Camara occupe le ministère de l'Énergie et de l'Eau. Amadou





Keita, anciennement ministre de l'Enseignement supérieur, prend la tête du ministère des Mines.

Le gouvernement doit se concentrer sur l'organisation de l'élection présidentielle

Selon ce cadre du Rassemblement pour le Mali (RPM), après avoir pris connaissance des nouveaux membres du gouvernement, il préfère les voir à l'œuvre avant de les évaluer. Mais l'ancien parti au pouvoir jugera cette équipe après l'accomplissement des tâches, affirme son porte-parole Sékou Niame Bathily. Pour lui, cette nouvelle équipe doit avoir pour mission principale l'organisation des élections présidentielles de 2024.

«Il y a des entrants que nous connaissons, qui sont des technocrates, mais nous préférons attendre de les voir à l'œuvre pour les évaluer. Car il s'agit pour moi de la mise en œuvre du chronogramme électoral. Le reste de la transition est bien connu, car nous

avons acté avec les autorités un chronogramme de 24 mois qui prendra fin en mars 2024», précise-t-il.

Selon lui, «le gouvernement doit se concentrer sur la mise en œuvre parfaite et dans les délais de ce chronogramme».

«Il faut également noter que nous avons hérité d'un gouvernement qui est moins po-

litisé, avec le départ de plusieurs ministres appartenant à des regroupements ou à des partis politiques qui ont tendance à présenter des candidats aux prochaines élections», explique Sékou Niame Bathily, porte-parole du RPM.

■ Binadjan Dombia



Réaménagement du gouvernement :

Le DCA invite les nouveaux ministres à donner le meilleur d'eux-mêmes



Le parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) a réaffirmé son soutien indéfectible et inconditionnel aux autorités de la transition engagées dans la restauration de la souveraineté nationale. Cela s'est fait lors d'une conférence de presse animée par le président, l'honorable Souleymane Dembélé, le dimanche 2 juillet 2023.

Cette rencontre avec les professionnels des médias s'est articulée autour de deux points essentiels : le retrait de la MINUSMA, acté par le Conseil de sécurité de l'ONU lors de sa session du vendredi 30 juin 2023, et le soutien indéfectible et inconditionnel du parti DCA aux autorités de la transition engagées dans la restauration de la souveraineté nationale. Le parti a également approuvé le réaménagement technique du gouvernement du samedi 1er juillet 2023, qui s'est déroulé dans la plus grande discrétion.

Lors de son intervention, l'honorable Souleymane Dembélé a félicité les autorités de la transition au nom du Parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) pour l'organisation réussie du scrutin référendaire du 18 juin 2023, qui restera gravé dans les annales du Mali. «En effet, après plusieurs tentatives infructueuses, le référendum constitutionnel a pu se dérouler dans le calme et la sérénité à travers le pays, malgré quelques incidents qui n'ont en rien entaché la crédibilité du

vote», a-t-il déclaré.

Le DCA a également salué la décision courageuse et souveraine des autorités maliennes de demander le «retrait sans délai» de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) du territoire malien. En effet, le Conseil de sécurité de l'ONU a acté cette demande des autorités maliennes par l'adoption de la résolution 2690 (2023). Ainsi, il a été décidé que la Mission onusienne devra «commencer immédiatement, à compter du 1er juillet 2023, la cessation de ses opérations, le transfert de ses tâches, ainsi que la réduction et le retrait de son personnel, avec pour objectif d'achever ce processus d'ici au 31 décembre 2023».

L'honorable Souleymane Dembélé a affirmé que depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Assimi Goita le 18 août 2020, le Mali ne cesse d'enregistrer des victoires sur plusieurs fronts, notamment sur le plan militaire, diplomatique et sécuritaire. Il a cité, entre autres, le renvoi de la force militaire française (Barkhane) et des médias de propagande (RFI et France 24), ainsi que le retrait de la MINUSMA, qui sont la conséquence de la montée en puissance des Forces armées maliennes (FAMA) qui n'est plus un mirage. «Sur le plan diplomatique, le Mali s'est désormais fait respecter et les partenaires travaillent sur la base du respect des trois

principes définis par Son Excellence le Colonel Assimi Goita, Président de la transition, Chef de l'État, qui guident désormais l'action publique au Mali, à savoir : le respect de la souveraineté malienne ; le respect des choix stratégiques et des partenaires choisis par le Mali ; la prise en compte des intérêts du peuple malien dans toutes les décisions », a avancé le président du DCA.

Par ailleurs, le président du Parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) a appelé tous les dignes fils du pays à rester debout afin d'atténuer l'impact de cette décision courageuse et responsable du gouvernement de la transition. Tout en exhortant, par la même occasion, les autorités de la transition à prendre des dispositions idoines pour atténuer les effets néfastes de ce retrait sur les populations déjà fragilisées par la recrudescence de l'insécurité, le chômage et la cherté de la vie.

Concernant le remaniement du gouvernement, le parti DCA a approuvé la décision qui s'inscrit dans la logique de l'après référendum. L'honorable Souleymane Dembélé a profité de l'occasion pour féliciter les ministres sortants pour les efforts consentis et inviter les nouveaux à donner le meilleur d'eux-mêmes pour mériter la confiance placée en eux par les autorités de la transition, à un moment crucial de la vie de la Nation malienne.

En fin de compte, le Parti DCA réitère son soutien indéfectible et inconditionnel aux autorités de la transition engagées dans un élan de réaffirmation de la souveraineté nationale.

■ Maffenin Diarra

Retrait de la Minusma au Mali : Moussa Marra communique



A la demande du Gouvernement malien, le conseil de sécurité a décidé de mettre fin au mandat de la MINUSMA au titre de la résolution 2640 à compter du 30 juin 2023. Cette décision de nos autorités, incontestablement souveraine, nous place aujourd'hui, plus que jamais face à notre destin.

A cette occasion, je m'incline pieusement devant la mémoire de toutes les victimes, civiles et militaires, nationales et étrangères tombées depuis le début de cette crise pour que notre nation ne s'effondre pas. Notre

peuple, fidèle à son Dambé, restera à jamais reconnaissant à toutes celles et tous ceux qui ont consenti au sacrifice ultime en son nom.

Si en décembre 2012, le déploiement d'une force internationale au Mali, décidé par le Conseil de Sécurité à l'unanimité de ses membres, à la demande du Mali, a été qualifié d'acte historique par le chef de la diplomatie malienne de l'époque, la demande d'un retrait sans délai de la MINUSMA par un autre chef de la diplomatie à un peu plus de dix ans d'intervalle, est toute aussi historique.

Le peuple malien, les autorités maliennes se trouvent ainsi, par leur volonté, placés face à leurs responsabilités. Ce moment est plein de promesses assurément, et trouve son fondement dans cette volonté affichée de souveraineté retrouvée pour assurer notre développement et notre sécurité essentiellement par nos propres forces.

Ce moment est aussi celui des défis pour notre peuple et pour nos autorités. La MINUSMA, en dépit des reproches qui lui ont été adressés tout au long de ces années a néanmoins joué un rôle important dans cette période critique de notre histoire qu'il convient de saluer.

Chacune et chacun de nous, les autorités en tête, doivent faire en sorte de combler le vide ainsi créé dans certains domaines de la vie de la nation pour que cette décision historique soit bénéfique à l'ensemble de nos populations. Nous devons à cet effet répondre à quelques enjeux majeurs que sont :

- La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali pour lequel la MINUSMA a le plus souvent joué un rôle de facilitateur utile. La situation actuelle de défiance des parties de l'Accord constitue un facteur de complexification supplémentaire qu'il convient de prendre à bras le corps et sans délai ;
- La prise en charge des actions sociales, de construction et de réhabilitation d'infrastructures dans le Centre et le Nord du pays matérialisés par les multiples projets à impact rapide réalisés par la MINUSMA au cours des 10 dernières années. Il est maintenant reconnu de tous que s'il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas non plus de sécurité sans développement ;
- La poursuite du renforcement de nos forces armées et de sécurité mais aussi de notre administration dans toutes ces zones dans lesquelles opérait et parfois résidait la MINUSMA pour qu'aucun vide ou presque ne suive

leur départ d'une part et que la construction de la paix dans notre pays soit pérenne et en perpétuelle amélioration d'autre part ;

- Le renforcement significatif de nos organisations de droits de l'homme afin qu'elles soient davantage outillées, davantage crédibles, davantage audibles et que leurs paroles pèsent et soient suivies d'effet par les autorités en charge de la gestion de notre Etat. Plus que jamais, nous devons relever le défi de notre souscription à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948 et à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981 ;

- La crédibilisation de notre justice pour que les enquêtes ouvertes, particulièrement tout au long de cette crise mais pas seulement, puissent être clôturées. Cela, nous ne le devons ni à la communauté internationale, ni même à la communauté régionale, nous le devons d'abord à nous-mêmes, et plus en-

core à tous ces morts auxquels justice n'a pas été rendue ;

- La mise en place d'alternatives crédibles et durables pour les centaines voire les milliers de nos compatriotes qui vont perdre leur emploi, pour les nombreux sous-traitants qui vont perdre leurs marchés, afin que notre économie déjà mal en point ne s'enlise davantage ;

- La réalisation de l'aide humanitaire en faveur de nos compatriotes frappés par le dénuement ; la situation humanitaire reste très alarmante avec près de 8,8 millions de personnes ayant besoin d'une assistance et près de 380 000 déplacés. De tous les enjeux, celui-ci est sans doute le plus crucial.

Dans cette optique, il est fortement recommandé, voire impératif que nos autorités nous rassurent en communiquant aussi vite que possible sur leur plan de mitigation des risques liés à cette décision souveraine et

historique.

J'invite chacune et chacun de nous à redoubler d'ardeur et d'effort pour accompagner nos autorités à relever ces défis efficacement et durablement, car même la résilience de notre peuple, si souvent mise à l'épreuve en ces moments de notre histoire, a des limites.

Dans cette période qui s'ouvre, en écho à notre Ministre des Affaires étrangères, j'invite nos compatriotes à continuer à porter haut nos valeurs d'humanisme et d'hospitalité, notamment vis-à-vis de ceux qui s'en vont, après avoir peu ou prou, contribué à leur manière, à la construction de la paix dans notre pays.

Bamako le 3 juillet 2023

Moussa MARA
Ancien Premier ministre
Commandeur de l'ordre national



Organisation du scrutin référendaire : Le coup de maître de l'AIGE



Nouvellement mise en place, l'Autorité Indépendante pour la Gestion des Élections (AIGE) n'a eu que quelques mois pour s'atteler à l'organisation du référendum. Pour un coup d'essai, Me Moustapha Cissé et ses collaborateurs ont réussi un coup de maître, malgré le court délai et la situation actuelle du pays.

En effet, malgré le délai serré, les défis organisationnels, la situation sécuritaire du pays et un contexte marqué par de nombreux obstacles, le président de l'AIGE, Me Moustapha Cissé, et son équipe ont admirablement réussi le défi de l'organisation de cette première consultation. Certes, quelques petits problèmes ont été notés ici et là (qui ont d'ailleurs été résolus), mais dans l'ensemble, le scrutin s'est déroulé de manière satisfaisante partout. Dès le départ, le président de l'AIGE n'a jamais caché son optimisme.

En mai dernier, il confiait à la presse : «La convocation du collège électoral pour le référendum n'a pas surpris». Il a salué la légalité de la démarche des hautes autorités ainsi que la responsabilité de l'AIGE d'être prête à tout moment pour accompagner le processus électoral, conformément à ses missions de supervision et de gestion. Tout en reconnaissant les obstacles et les difficultés liés au respect de l'échéance fixée, Moustapha Cissé a donné des assurances quant à la capacité de l'AIGE à accomplir sa mission, en commençant par l'organisation du référendum. À ce sujet, il a déclaré : «C'est un scrutin référendaire qu'il ne faut pas minimiser, et nous demandons aux partis politiques et à la société civile de jouer leur rôle», tout en s'engageant à assurer la transparence et la communication régulière d'informations importantes à toutes les étapes du processus.

Ainsi, l'AIGE, avec le soutien du département de l'Administration territoriale, a redoublé d'efforts pour respecter les délais de l'organisation du référendum. Un scrutin organisé sur l'ensemble du territoire national malgré la crise sécuritaire. Du Kayes à Kidal, le matériel électoral a été déployé partout et à temps. Une véritable prouesse à saluer !

Ce référendum avait un double enjeu. Tout d'abord, il mettait à l'épreuve la capacité des autorités de la transition à organiser de bonnes élections à venir. De plus, il constituait un test pour l'AIGE dans sa mission d'organiser des élections libres, transparentes et apaisées. Un grand bravo à l'AIGE pour cette première expérience.

M. Sylla
Source : L'Aube

Recrudescence des accidents de circulation : Et si chacun se remettait en cause ?



Il est indéniable que la route tue au Mali et continue de causer des ravages parmi ses usagers. En plus de l'étroitesse des trottoirs et du mauvais état des routes, les accidents de circulation posent un véritable problème de nos jours. Face à l'augmentation de ce phénomène, il est nécessaire que chacun réévalue sa propre responsabilité et se remette en question afin de trouver une solution plus efficace à ce problème.

Fin 2022, l'ANASER-Mali a publié une note révélant le nombre d'accidents enregistrés en 2021. Selon les statistiques, ces chiffres dépassaient ceux de l'année précédente, avec une augmentation de 18,3%. De plus, dans son dernier rapport sur le bilan des accidents corporels dans le district de Bamako, la Direction de la régulation de la circulation et des transports urbains (DRCTU) a précisé qu'en 2021, 3 362 personnes ont perdu la vie sur les routes de la capitale malienne. Ce chiffre est en hausse de 26,72% par rapport à l'année 2020. Ces statistiques témoignent partiellement de la réalité des problèmes de sécurité routière auxquels notre pays est confronté. Parmi les principales causes d'accidents, on retrouve en grande partie le facteur humain, avec les excès de vitesse, la négligence, l'imprudence et le non-respect du code de la route.

Il est donc clair que circuler au Mali n'est pas du tout facile en raison du manque de civisme de la population. Face à cette situation, Amadou Barry, un sexagénaire, affirme qu'il est temps que les usagers de la route fassent preuve de vigilance. Lors de notre entretien, il a évoqué la tragédie dont un de ses amis a été victime. M. Barry se souvient encore de cet accident tragique qui a coûté la vie à son ami. «Je n'en revenais pas du tout. Il voulait simplement faire un tour en ville avant de nous rejoindre au grin. Quelques heures plus tard, nous avons appris la terrible nouvelle. Nous étions tous bouleversés par ce drame et cela me touche encore aujourd'hui», a-t-il déclaré avec tristesse.

Tout comme l'ami de M. Barry, de nombreuses personnes perdent la vie dans des accidents de circulation, que ce soit en ville ou lors de voyages. Et la plupart du temps, lorsque l'on cherche à comprendre les facteurs qui ont contribué à ces événements, on se rend compte que le manque de civisme et le non-respect du code de la route en sont les principales causes. Pour résoudre le problème décrit depuis longtemps, certains usagers de la route, comme Mme Alimata Sidibé, estiment qu'il est essentiel que les plus hautes autorités du Mali fournissent davantage d'outils aux intervenants et convainquent également les usagers de la route d'adopter un meilleur comportement dans la circulation. Selon notre intervenant, la sensibilisation doit être au cœur des actions qui seront menées. «Il est essentiel de prendre la responsabilité collective face à l'insécurité routière persistante. De plus, il est nécessaire de mettre l'accent sur la prévention pour résoudre ce problème», a estimé un usager de la route. Il invite également les concitoyens à redoubler de vigilance et de civisme, ce qui est essentiel pour que les routes maliennes cessent d'être des lieux de décès en plein air.

Siguéta Salimata DEMBELE



Exposition économique et commerciale sino-africaine : Les représentants africains impressionnés veulent se mettre au pas !



Le Forum des jeunes Chine-Afrique sur l'innovation et l'entrepreneuriat s'est tenu le 30 juin à Changsha, dans la province chinoise du Hunan. Au cours de l'événement, les jeunes représentants et entrepreneurs ont participé à de nombreuses activités autour du thème «stimuler l'esprit d'entrepreneuriat et promouvoir l'innovation et le développement». Ils ont eu des discussions avec des entreprises chinoises et ont pu observer de près l'e-commerce en plein essor. Écoutons ce qu'ils souhaitent partager avec nous.

Croissance rapide du marché africain :

L'Afrique est un marché en pleine croissance sur le plan économique et numérique. L'e-commerce est un secteur prometteur en expansion sur ce continent. Kilimall, une plateforme d'e-commerce chinoise, est l'un des principaux acteurs de ce domaine. L'e-commerce connaît une véritable révolution sur le marché africain à l'ère du numérique. Il a renforcé les échanges économiques et commerciaux sino-africains ces dernières années. Yang Tao, fondateur de la plateforme de commerce électronique Kilimall, partage

ses expériences avec les jeunes africains.

Le Forum Chine-Afrique sur l'innovation et l'entrepreneuriat s'est tenu jeudi à Changsha en Chine. En plus de participer à des dialogues thématiques, les représentants de la jeunesse africaine ont également visité des sociétés d'e-commerce et le centre du négoce des produits d'importation et d'exportation. Cela leur a permis d'échanger avec des entreprises chinoises et de découvrir de près l'e-commerce en plein essor.

Pour Dennis Bal Zinnah, secrétaire général pour les affaires asiatiques à la coopération économique et commerciale de la jeunesse africaine, «cette expérience est intéressante, je dirais même révélatrice. J'ai été particulièrement impressionné par le travail remarquable que Kilimall accomplit dans le domaine de l'e-commerce en Afrique». «L'adoption du modèle chinois du e-commerce est l'une des meilleures choses qui soit arrivée en Afrique, car le modèle chinois de commerce en ligne est rapide, efficace et efficient», a souligné le promoteur Yang Tao, fondateur de la plateforme de commerce électronique Kilimall.

«En Afrique, nous en sommes encore aux débuts de l'industrie du commerce électronique. Ce que j'espère voir, c'est que nous nous tournions vers l'intégration des talents. Je pense que les jeunes entrepreneurs en Afrique devraient engager des talents africains, car ces derniers comprennent mieux les marchés et les cultures africaines. De même, les Africains qui font des affaires en Chine devraient faire de même», a exprimé le souhait de Dennis Bal Zinnah. Le secrétaire général a de grandes attentes pour la future coopération entre la Chine et l'Afrique dans le domaine de l'entrepreneuriat. Selon lui, cela doit commencer par la mise en œuvre des protocoles d'entente signés afin de continuer à profiter des relations que nous partageons. Arielle Kitio Tsamo, Fondatrice de Techwomen Factory Cameroun, déclare : «Nous savons tous que la Chine est très avancée dans la technologie du Big Data. Maintenant, j'ai eu l'occasion de voir de mes propres yeux tout ce qui est industriel à tel point que ce sont de grosses compagnies. Nous utilisons ces machines sans mesurer l'importance économique des ressources humaines qui sont derrière. Je suis impressionnée et je pense que l'Afrique a un rôle à jouer, car nous sommes un continent de jeunesse qui demande, qui est intelligente et qui possède de plus en plus de compétences pour démontrer qu'elle peut influencer, qu'elle peut dominer. J'apprécie l'esprit positif qui sous-tend cette coopération.» Pour elle, cette coopération n'est pas une aide, mais plutôt une collaboration où chacun apporte du positif à la table. C'est ce type de coopération qu'il faut développer et valoriser de nos jours.

■ Binadjan Doumbia

Transition burkinabè : Le président change une partie du commandement militaire

Dans le sillage des attaques terroristes touchant l'armée, le Président burkinabè de transition a fait des changements clés du commandement militaire. Il a ainsi procédé à des nominations au sein des bataillons d'intervention rapide, des régiments d'infanterie commando et de certains groupements des forces de sécurisation.



Le capitaine Ibrahim Traoré a fait des changements significatifs dans la structure et la composition des unités militaires d'intervention rapide.

Cinq nouveaux commandants ont pris la tête des 8ème, 9ème, 10ème, 11ème et 12ème brigades d'intervention rapide, les BIR, selon le décret, signé le 30 juin.

Les BIR sont chargées d'intervenir en cas de menace contre l'intégrité du territoire et d'assurer les escortes des grands convois logistiques. Les officiers ont tous le grade de capitaine.

De plus, il y a eu d'autres nominations. Des officiers ont été promus chefs de corps au sein de différentes unités militaires, comme le 34ème régiment interarmes, du bataillon des transmissions stratégiques des armées, ainsi que les 23ème et 33ème régiments d'infanterie commando.

DÉFIS SÉCURITAIRES

Ces nominations surviennent quelques jours après une série d'attaques dans la région du Centre-Nord qui ont visé les forces armées et leurs supplétifs civils. Au moins 79 per-

sonnes ont été tuées, selon l'armée burkinabè, et 80 terroristes neutralisés.

Le pays est englouti depuis 2015 dans une spirale de violences terroristes ayant émergé au Mali et au Niger quelques années auparavant et qui s'est étendue au-delà de leurs frontières.

Dans un effort pour maîtriser cette flambée, Ibrahim Traoré a imposé à la mi-avril une mobilisation générale de 12 mois.

Source: <https://fr.sputniknews.africa/>

CAN U23 Maroc : La CAF dévoile son meilleur onze de la phase de groupes

Le Groupe d'Étude Technique (TSG) a révélé la liste des meilleurs onze à l'issue de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations U23 2023, au Maroc.

L'Égypte et le Maroc se sont révélés être les forces dominantes, avec une forte représentation de leurs joueurs dans l'équipe estimée.

Le Maroc et l'Égypte comptent chacun quatre joueurs dans le prestigieux Best XI, tandis que le Mali est représenté par trois joueurs.

Les demi-finalistes, comprenant les hôtes du Maroc, la Guinée, l'Égypte et le Mali, ont émergé après la conclusion des phases de groupes samedi.

L'Égyptien Hamza Hussein, qui a été impeccable en gardant sa cage inviolée lors des trois matches, occupe la première place en

tant que gardien de but exceptionnel.

En défense, le Marocain Mehdi Boukamir, reconnu pour ses performances sans faille, est associé à l'Égyptien Hossam Abdelsalam.

Le duo malien Fode Doucoure et Ibrahima Cissé, qui ont fait preuve de qualités exceptionnelles dans la lecture du jeu, ont également obtenu une place dans la formation défensive.

Cheickna Diakite du Mali est associé à l'Égyptien Ismael Saibari et au Marocain Ibrahim Mohamed pour former un formidable trio de milieu de terrain. Ibrahim Mohamed, le capitaine égyptien, a non seulement fait preuve d'un leadership exceptionnel, mais a également démontré une volonté de plonger profondément et d'aider en défense, ce qui lui a valu une place dans la liste.

Complétant l'alignement, l'Égyptien Oussama Abdelhady, le Marocain Yanis Bagraoui, le Malien Cheickna Diakite et le Marocain Abdessamad Ezzalzouli, qui ont marqué trois buts, forment une force d'attaque exceptionnelle.

Le Marocain Issam Charai est récompensé en tant que meilleur entraîneur pour avoir guidé son équipe vers trois victoires, mettant en valeur ses prouesses offensives tout en maintenant sa conscience défensive.

La sélection Best XI met en lumière le talent exceptionnel déployé lors de la phase de groupes de la CAN U23, ouvrant la voie à une demi-finale exaltante.

Aichatou Sanogo, envoyée spéciale





Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tabler sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez de votre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaieriez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de cœur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposez.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

 Journal Malikilé

 +223 70 44 22 23

 ampikile@gmail.com

 www.malikile.com